



Frédéric  
LETURQUE

Maire

Vice-Président  
de la Communauté  
Urbaine d'Arras

Cohésion territoriale

Affaire suivie par : Stéphanie Dziuba

☎ 03 21 50 50 32

Objet : Adhésion RFVAA

Réf : 2016 SD/FL

Arras, le 19 août 2016

Monsieur Pierre-Olivier LEFEBVRE,  
Délégué Général du Réseau  
Francophone des Villes Amies des  
Aînés  
Mairie de Dijon  
CS 73310  
21033 DIJON Cedex

Monsieur le Délégué Général,

Engagé depuis 2013 dans la lutte contre l'isolement, la ville d'Arras s'est dotée en 2015 d'un Projet de Solidarités Intergénérationnelles. Elaboré avec les acteurs du territoire et les habitants, ce projet se donne pour ambition d'améliorer tous les aspects de la vie des arrageois autour des quatre enjeux :

- La lutte contre l'isolement
- Le mieux vivre ensemble
- L'autonomie de la personne dans son projet de vie
- L'Affichage de l'ambition de la ville

En lien avec ce projet, le Conseil Municipal a adopté à l'unanimité notre adhésion au Réseau Mondial des Villes et Communautés Amies des Aînées ainsi qu'au Réseau Francophone.

Sylvie NOCLERCQ, élue de la ville d'Arras en charge de l'intergénération et des seniors, représentera la ville d'Arras au sein du Réseau avec pour objectif de partager les expériences et de communiquer efficacement auprès des arrageois.

Avec une population d'un peu plus de 40 000 habitants, la ville d'Arras s'engage à verser une cotisation annuelle de 420€ pour l'année 2016.

Dans l'attente de démarrer cette riche collaboration, je vous prie d'agréer, Monsieur le Délégué Général, l'expression de mes sincères salutations.

  
Frédéric LETURQUE



**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**SEANCE DU LUNDI 4 JUILLET 2016**

Présidence : **FRÉDÉRIC LETURQUE**

Secrétaire :

Présents : Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux :

**Monsieur Frédéric LETURQUE,**  
**Monsieur Philippe RAPENEAU, Madame Zohra OUAGUEF, Monsieur Jean-Pierre FERRI, Monsieur Alexandre MALFAIT, Monsieur Claude FERET, Monsieur François-Xavier MUYLAERT, Madame Evelyne BEAUMONT, Monsieur Matthieu LAMORIL, Madame Marylène FATIEN, Madame Hélène LEFEBVRE, Monsieur Michaël SULIGERE, Monsieur Philippe ARVEL, Madame Nicole CANLERS, Madame Claudette DOCO, Madame Sylvie NOCLERCQ, Madame Sylvianne DERVILLERS-MAYER, Madame Nathalie GHEERBRANT, Monsieur Thierry SPAS, Monsieur Pascal LEFEBVRE, Madame Claire HODENT, Monsieur Marc DESRAMAUT, Madame Emmanuelle LAPOUILLE-FLAJOLET, Monsieur Jérôme HOEZ, Madame Violette DELABRE, Madame Laure NICOLLE, Madame Hélène FLAUTRE, Madame Karine BOISSOU, Monsieur Antoine DETOURNE, Monsieur Grégory BECUE, Madame Martine SCHAEFFER, Madame Véronique LOIR, Monsieur Alban HEUSELE, Monsieur Thierry DUCROUX.**

Représenté(s) : **Madame Denise BOCQUILLET, Madame Annie LOBBEDEV, Madame Nadine GIRAUDON, Monsieur Yves DELRUE, Monsieur Ahmed SOUAF, Monsieur Jacques PATRIS, Madame Lucie LAMBERT, Monsieur Gauthier OSSELAND, Monsieur Jean-Marie VANLERENBERGHE.**

Excusé(s) :

**N° délibération : 2016-0208**

**PROJET DE DEVELOPPEMENT SOLIDAIRE**  
**PROGRAMME DES SOLIDARITES INTERGENERATIONNELLES**  
**ADHESION AU RESEAU "VILLES AMIES DES AINES"**

Ont signé au registre tous les membres présents.

Vote : adopté à l'unanimité

Excusés : nombre

Pour : 43 ( )

Contre : ( )

Abstention : ( )

Ne prend pas part au vote : ( )

Date de convocation : MARDI 28 JUIN 2016

Date de publication et/ou d'affichage :

Date de réception en préfecture :

**24PV**

**PROJET DE DEVELOPPEMENT SOLIDAIRE**  
**PROGRAMME DES SOLIDARITES INTERGENERATIONNELLES**  
**ADHESION AU RESEAU "VILLES AMIES DES AINES"**

Le Président de séance expose aux membres du Conseil les éléments suivants :

**Mesdames, Messieurs,**

Dans la cadre de son Projet de Développement Solidaire, la ville a initié le programme des solidarités intergénérationnelles dont les principaux enjeux sont la lutte contre l'isolement et les solitudes et le mieux vivre ensemble en recréant les liens intergénérationnels et en valorisant des actions de solidarité.

Adhérer au réseau « Ville amie des aînés » permet d'afficher notre volonté politique autour du projet de solidarités intergénérationnelles. Le Réseau des Villes Amies des Aînés est une association qui a été créée en 2012. Le Réseau accompagne les villes, en partie en leur proposant des outils et en offrant également l'opportunité de communiquer avec les autres villes déjà engagées dans cette dynamique via un partage d'expérience. Le réseau « Villes amies des aînés » prend en compte tous les aspects de la vie autour de 8 thématiques que l'on retrouve dans le Programme des solidarités intergénérationnelles :

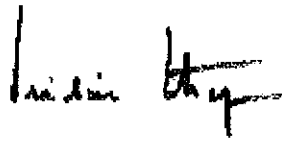
- Bâtiments et espaces extérieurs,
- Transport et mobilité,
- Habitat,
- Information et communication,
- Lien social et solidarité,
- Participation citoyenne et emploi,
- Autonomie services et soins,
- Culture et loisirs.

La cotisation annuelle 2016 est de 420€

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'adhérer au réseau « Ville amie des aînés » au titre de l'année 2016.

La dépense est prévue au budget primitif 2016 antenne 30993, nature 6281, fonction 422P chapitre 11

Le Maire,



**Frédéric LETURQUE**

*La présente délibération à supposer que celle-ci fasse grief peut faire l'objet dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication et/ou de son affichage d'un recours contentieux auprès du Tribunal administratif de LILLE ou d'un recours gracieux auprès de Monsieur le Maire d'Arras étant précisé qu'il dispose alors d'un délai de deux mois pour répondre. Un silence de deux mois vaut alors décision implicite de rejet. La décision ainsi prise qu'elle soit expresse ou implicite pourra elle même être déférée au tribunal administratif dans un délai de deux mois. Conformément aux termes de l'article R.421-7 du Code de Justice Administrative, les personnes résidant outre-mer et à l'étranger disposent d'un délai supplémentaire de distance de respectivement un ou deux mois pour saisir le Tribunal.*